

École de relations industrielles
Faculté des arts et des sciences

Professeure ou professeur de relations industrielles (droit du travail)

L'École de relations industrielles sollicite des candidatures pour occuper un poste à temps plein de professeure ou professeur de relations industrielles, avec une spécialisation en droit du travail, au rang d'adjoint.

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

Exigences

- Doctorat en relations industrielles ou dans un domaine jugé pertinent. Les candidatures de personnes en fin de rédaction de thèse seront aussi prises en considération.
- Expérience en enseignement dans le domaine du droit du travail constitue un atout.
- Dossier de publications, activités de recherche et rayonnement en droit du travail constituent des atouts.
- Maîtrise de la langue française.*

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents et d'un exposé d'un programme de recherche (max. 5 pages), doit parvenir par la poste au nom et à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 novembre 2011.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation au directeur de l'École à l'adresse suivante :

Jean Charest, directeur
 École de relations industrielles
 Université de Montréal
 C. P. 6128, succ. Centre-ville
 Montréal (Québec) H3C 3J7
 Canada

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur l'École de relations industrielles en consultant le site Web à l'adresse suivante : www.eri.umontreal.ca

****Politique linguistique de l'Université de Montréal***

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée départementale. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi-FR.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents